



**Amicale Laïque de Bruz**

Siège Social : 59 Avenue Alphonse Legault - 35170 BRUZ  
Tel : 02 99 05 93 69 / Courriel : [secretariat.alb@free.fr](mailto:secretariat.alb@free.fr) / [www.albruz.fr](http://www.albruz.fr)

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 Septembre 2014**

Les membres de l'association ALB se sont réunis en assemblée générale.  
le Samedi 27 Septembre 2014 à 9 h 30 pour l'Assemblée Générale Extraordinaire et 10 H 00 pour l'Assemblée Générale Ordinaire, dans la salle Magnolia de la Maison des Associations, 59 Avenue Alphonse Legault, Bruz.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés (liste des participants en **annexe 1**).

L'assemblée est présidée par Patrick LEMONNIER en qualité de président en exercice de l'association et Michèle COIGNAT est nommée secrétaire.

### **Assemblée Générale Extraordinaire**

Conformément à l'article 14 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer à titre extraordinaire, pour proposition de nouveaux statuts de l'Amicale Laïque de Bruz.

La dernière mise à jour des statuts remontant à 2009, il devenait nécessaire d'actualiser certaines dispositions.

La proposition de rédaction des nouveaux statuts a été soumise au vote du Conseil d'Administration du 22 juin 2014, qui a adopté à l'unanimité les évolutions présentées.

#### **◆ Modifications proposées**

Patrick LEMONNIER présente à l'Assemblée les modifications proposées :

<b>Article</b>	<b>Modifications</b>
<b>Article 5</b> dernier alinéa	Sont membres d'honneur, les personnes choisies par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration en raison des services rendus <b>à l'enseignement public et</b> à l'association.
<b>Article 8.2</b> alinéa 2	Les convocations sont adressées par messagerie électronique. Les adhérents qui n'ont pas fait connaître d'adresse électronique reçoivent la convocation <b>en main propre ou, exceptionnellement</b> , par voie postale, <b>s'ils en font la demande</b> .
<b>Article 8.2</b> Alinéa 3	Chaque membre présent peut disposer au plus <b>d'un de 2</b> pouvoirs supplémentaires.
<b>Article 8.2</b> Alinéa 8	Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés à l'assemblée générale. <b>Les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents.</b>

<b>Article 8.3</b> Alinéa 1	Une section est dirigée par un bureau élu, <del>à bulletin secret</del> , parmi les membres de la section, pour l'année, lors de l'assemblée générale annuelle de la section. Les mineurs de plus de 16 ans sont éligibles au bureau (avec autorisation des parents ou du tuteur). Toutefois, les postes de responsable et trésorier(ère) sont tenus par des personnes majeures, élues par vote à main levée. <del>Cependant, un vote à bulletin secret se tient s'il est demandé par au moins 25% des membres présents ou représentés.</del>
<b>Article 8.3</b> Alinéa 2	Le bureau de section comprend, au moins, <ul style="list-style-type: none"> <li>• un(e) responsable,</li> <li>• un(e) trésorier(ère),</li> <li>• <del>un(e) secrétaire.</del></li> </ul>
<b>Article 8.3</b> Alinéa 5	La présence de la moitié au moins des membres <del>du Bureau</del> est nécessaire pour que le bureau puisse valablement délibérer. <del>Le vote par procuration n'est pas autorisé. Les décisions prises obligent tous les membres présents, ainsi que les absents.</del>
<b>Article 8.4</b>	<del>En cas de vacance des postes de responsable ou de trésorier(ère), ces fonctions sont assurées temporairement par le(a) président(e) et le(a) trésorier(ère) de l'association Amicale Laïque.</del> En cas de vacance prolongée du bureau complet, le CA peut décider de la mise en sommeil de la section ou de sa fermeture. La période de sommeil, pendant laquelle les éventuelles réserves financières <del>et les biens mobiliers</del> de la section sont gelés sur un compte dédié, ne peut dépasser trois ans.
<b>Article 9</b> alinéa 4	Les convocations sont adressées par messagerie électronique. Les adhérents qui n'ont pas fait connaître d'adresse électronique <del>ou qui le demandent expressément</del> reçoivent la convocation par voie postale, <del>s'ils en font la demande.</del>
<b>Article 9</b> alinéa 12	Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés à l'assemblée générale. Tout adhérent empêché d'assister à l'assemblée générale peut donner pouvoir à un autre membre de l'association pour le représenter dans la limite <del>d'un de 2</del> pouvoirs supplémentaires par personne.
<b>Article 9</b> ajout d'un alinéa après l'alinéa 13	<del>Les votes portant sur des personnes ont lieu à main levée. Cependant, un vote à bulletin secret se tient s'il est demandé par au moins 25% des membres présents ou représentés.</del>
<b>Article 9</b> alinéa 15	Les décisions prises obligent tous les adhérents <del>de l'association</del> , même les absents.
<b>Article 10</b> Ajout d'un dernier alinéa	<del>Le vote par procuration est accepté, et chaque membre présent peut disposer de 2 pouvoirs supplémentaires. Les décisions prises obligent tous les membres présents ou représentés, ainsi que les absents.</del>
<b>Article 11</b> alinéa 3	Le bureau est élu par les membres du Conseil d'Administration, à la majorité des membres présents ou représentés. <del>Chaque membre présent peut disposer de 2 pouvoirs supplémentaires.</del> Il faut les 2/3 des membres présents (ou représentés) lors du premier Conseil de l'exercice pour valider la décision. Le bureau se réunit préalablement aux réunions du Conseil d'Administration pour définir l'ordre du jour de chaque Conseil d'Administration.
<b>Article 14</b> alinéa 1	Les statuts ne peuvent être modifiés que sur proposition du conseil d'administration ou du quart des membres qui composent l'assemblée générale. Le texte des modifications doit être communiqué aux membres de l'assemblée générale <del>et à la Fédération des Associations Laïques</del> avec la convocation pour la réunion de l'assemblée générale. Dans tous les cas, les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des 2/3 des membres présents <del>ou représentés lors de l'Assemblée Générale.</del>

<b>Article 14</b> alinéa 2	Les délibérations de l'assemblée générale concernant la modification des statuts sont adressées sans délai <del>à la fédération des Associations laïques ainsi qu'</del> à la direction régionale de la Jeunesse et des sports.
<b>Article 17</b>	<p><del>En cas de dissolution, les biens de l'association sont confiés à la Fédération départementale des Associations Laïques, sous le contrôle du ministère de l'éducation nationale jusqu'à ce que soit reconstituée une association ayant les buts définis dans l'article 1 des présents statuts.</del></p> <p>En cas de dissolution, les sections sont invitées à se constituer en associations indépendantes, loi 1901. Les avoirs financiers et les biens mobiliers utilisés à la date de la dissolution sont restitués aux sections, sous réserve d'être constituées en associations indépendantes de type loi 1901. Les avoirs financiers disponibles sur le compte «générique» de l'association ALB sont répartis entre les sections nouvellement constituées en associations indépendantes, au prorata de leur nombre d'adhérents au jour de la dissolution.</p> <p>Pour les autres cas, les biens et avoirs restants sont attribués, sous forme de don, à la ville de Bruz.</p>
Pavé signataires	<del>Le Vice-Président</del> le secrétaire

◆ **Vote**

Patrick LEMONNIER rappelle que les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des 2/3 des membres présents ou représentés lors de cette Assemblée.

Cette condition étant remplie, il est procédé au vote :

Contre	0
Abstentions	0

Le texte des statuts est adopté à l'unanimité.

# Assemblée Générale Ordinaire

Conformément à l'article 9 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Le président rappelle l'ordre du jour :

1. rapport moral de l'année 2013-2014 ; intervention à 3 voix(P.LEMONNIER, F.MONTEUUIS , C. VEILLON)
2. vie des sections
3. rapport financier RL et rapport Vérificateurs aux Comptes
4. vote sur le montant des adhésions 2014-2015
5. élections des membres du CA – Collège Adhérents  
mot de Monsieur le Maire  
cocktail précédé de tombola

## 1 Première résolution : rapport moral de l'année 2013-2014

---

- **Rapport moral de l'année 2013-2014** présenté par Patrick LEMONNIER, Président.

### **Bref hommage aux disparus de l'année**

Patrick LEMONNIER débute ce rapport moral en rappelant qu'il a repris la Présidence de l'Amicale en septembre 2013 dans des circonstances particulières et souligne la qualité de l'héritage administratif et financier laissée par l'équipe en place à la fin de la saison.

L'année 2013-2014 a été une année paisible, gage de réussite pour l'année à venir.

Patrick LEMONNIER présente à l'Assemblée les membres du Bureau, présents.

### **Les rapports avec l'environnement – Les partenaires**

#### **La Ville de Bruz :**

- Une mise à disposition de locaux gratuitement pour toutes les activités ainsi que de matériels pour certaines : la population de la ville de Bruz s'accroît fortement, la demande d'activités également, les locaux sont utilisés à plein (et parfois même sont insuffisants pour certaines activités).
- Foyer André Rault au COSEC ;
- Des subventions de fonctionnement pour les sections d'un montant totale de 22500€ pour 2014 ( montant quasiment identique à 2013) ;
- Des subventions emplois sportifs attribuées à l'ALB pour 2 animateurs sportifs brevetés d'Etat à temps plein (100 % du SMIC annuel chargé et 10 % du SMC groupe 3 de la CCNS) ;
- Cellule « animation sports » de la MDA ;
- Participation de l'ALB à l'animation municipale (Téléthon, expositions, compétitions sportives, ...).

#### **Le Conseil Général :**

Une subvention de 6 336€ à l'animateur «emploi-réseau» (avec Orgères) en 2013. La subvention est encore attribuée pour l'exercice prochain, remerciements aux 2 représentants du Conseil Général présents.

Par ailleurs, les animateurs de badminton et basket animent à chacune des 4 petites vacances des stages sportifs pour les jeunes bruzois et les jeunes sportifs du canton.

Les recettes générées sont incluses dans la mutualisation du coût des 2 animateurs (2315 euros pour cette année contre 2613 l'année dernière).

#### **Le CIC, la banque de l'Amicale :**

- participe à la vie des sections en prenant à sa charge l'impression des affiches et autres documents d'information lors des manifestations (selon un budget défini en début de saison et voté en CA) ;
- attribue une subvention de 750€, qui ne sera pas reconduite l'année prochaine ;
- offre des avantages à nos adhérents.

### ***L'AOB d'Orgères (club de Badminton) :***

utilise en partie les services de l'animateur badminton et participe financièrement au coût global de l'animateur à hauteur de 10.65 % cette saison (soit 1% de moins que l'année précédente). Cette convention est reconduite en 2014-2015 à même hauteur.

### ***Les établissements scolaires publics :***

par convention, les 2 animateurs peuvent intervenir au collège Pierre Brossolette et dans les 3 écoles élémentaires publiques de Bruz. Cette saison, les animateurs sont intervenus au collège, à Jacques Prévert et au Champ L'Évêque pour un total de 102 heures (soit +25h/2012-2013), avec une très forte implication de Pierre Alexandre MONTIGNY.

### ***Les fédérations françaises de Badminton, Basket et Tennis de table***

accompagnent les sections sportives respectives.

### ***L'assureur Groupama***

Coût moins élevé pour des prestations adaptées, interlocuteur unique pour l'ALB, aide supplémentaire pour l'impression des documents de communication.

### ***Le rapport avec les adhérents***

L'ALB compte 1513 adhérents réunis dans 19 sections . Le nombre d'adhérents est en augmentation de 1,3 %.

- 909 (60%) ont plus de 18 ans et 508 (40%) moins de 18 ans,
- 1002 (66%) sont Bruzois.
- nombre d'adhérents à 2 sections : 86
- nombre d'adhérents à 3 sections : 13

### ***Répartition sportifs/autres :***

- sportifs : 928
- autres : 585

Le CA 2013-2014 comptait 32 membres :

- Collège sections : 19,
- Collège adhérents : 13.

6 réunions annuelles jalonnent les actions de l'année (doublées de 6 réunions de bureau préalables).

### ***Les valeurs de l'ALB***

#### **1) bénévolat**

- Budget spécifique pour la formation des encadrants bénévoles
- Bureaux de sections étoffés
- Bénévoles encadrants d'activités dans 50% des sections

#### **2) Solidarité**

- La vie du CA (votes à parité : chaque section compte pour une voix)
- Mutualisation du coût des 2 animateurs sportifs CDI sur 4 sections
- Participations croisées aux manifestations
- Site internet et zone des responsables

### 3) Responsabilité

- Délégations aux Trésorière et Trésorière Adjointe (Rozenn LE JANNIC et Nicole GOYET) ainsi qu'aux Vice-Président RH (Christophe VEILLON), et Fr MONTUUIS ( communication)
- Respect des droits des salariés

### 4) Convivialité

- Marie DUQUESNE au secrétariat de l'ALB
- Foyer André Rault
- Buffets du CA
- Galettes des rois des sections

### Les salariés

En 2013-2014, l'Amicale a compté 19 salariés (sur différents contrats CDI, CDI intérimaires, vacataires), ce qui représente près de 3,4 ETP (équivalent temps plein).

Les principales sections utilisatrices sont : le badminton, le basket, l'encadrement, les langues, la mosaïque et le tennis de table.

### **BILAN et REMERCIEMENTS**

Le bilan de l'année écoulée est positif.

Patrick LEMONNIER adresse ses remerciements à tous : membres du CA, Bureau de l'ALB et Bureaux des sections.

Un grand merci également aux partenaires de l'ALB.

### **Les projets 2013-2014**

- Maintenir, soutenir les valeurs du bénévolat ;
- En partenariat avec la Ville de Bruz, s'inscrire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires (mise en place pour la rentrée 2014) ; 68h + 250 h et souhait de participer au Comité de suivi.
- Participation au Conseil Vie Associative Bruzoise
- Etudier les impacts de la loi relative à la sécurisation de l'emploi sur l'Amicale : le CNEA y travaille notamment sur les thèmes de la généralisation de la complémentaire santé et du temps partiel ;
- Développer un outil de fichier adhérents plus performant ;
- Continuer à améliorer la gestion interne des sections notamment dans les domaines administratif et financier , et améliorer la communication avec l'outil internet.
- Avec les bureaux de sections, développer les liens et projets inter-sections, aider à recruter de nouveaux responsables-trésoriers de sections.
- Tenue du foyer, modification du règlement intérieur de l'ALB (après modification des statuts)
- Création de nouvelles sections
- Trouver un événement fédérateur avant les 100 ans de l'ALB en 2022

■ **Rapport moral de l'année 2013-2014 – Relations avec les salariés**

présenté par Christophe VEILLON, Vice-Président RH

Christophe VEILLON adresse tout d'abord ses remerciements à Rozenn LE JANNIC, Nicole GOYET et Marie DUQUESNE pour le travail réalisé.

En attente rapport de Christophe

■ **Rapport moral de l'année 2013-2014 – Communication**

présenté par Frank MONTEUUIS Vice-Président Communication

L'année 2013-2014 a été une année très positive en terme de communication, tant interne qu'externe :

◆ **en interne**, nous avons retrouvé des CA sereins, propices à une ambiance collégiale et positive. Je remercie d'ailleurs Christophe GEFFROY et l'équipe dont il a pu s'entourer et en particulier Jean-Charles LE JANNIC, pour la qualité de la communication de la section Basket avec le reste du CA ; ils ont su faire comprendre leurs difficultés, leurs spécificités ainsi que les efforts entrepris pour retrouver une situation financière saine ;

◆ **en externe** : la plaquette d'information nouvelle formule en est à sa deuxième édition et devrait encore évoluer l'année prochaine. Pour le site web, il se muscle petit à petit mais il importe désormais que chacun vienne le nourrir avec ses propres informations et ses propres images.

Un site vivant est une vitrine pour l'ALB : les statistiques montrent clairement que durant les mois d'août et de septembre, nombre d'adhérents potentiels sont venus le consulter."

Lecture est faite du rapport. Plus personne ne demandant la parole, le président met au vote la 1ère résolution de l'ordre du jour.

Avant de passer à la 2ème résolution de l'Assemblée, nous procédons au vote du rapport moral et du quitus au Bureau 2013-2014.

L'assemblée approuve le rapport moral du Bureau et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**2 Deuxième résolution : vie des sections** par les Responsables des Sections (selon l'ordre alphabétique inversé)

---

Vidéo – Tennis de Table – Scrapbooking – Quand la voix s'en mêle – Qi Gong – Photo – Mosaïque – Langues - KidSports&BBGym – Jeux en réseau – Informatique – Encadrement Bruzais – Danse Country Croq'Notes – Cercle Celtique – Badminton – Basket – Argile et Barbotine - Aiguill'Emoi

**Voir annexe 2**

**3 Troisième résolution : rapport financier et rapport des vérificateurs aux comptes** – présenté par Rozenn LE JANNIC, Trésorière

---

**Rappel des méthodes comptables de l'association**

L'Amicale Laïque de Bruz a clôturé le 30/06/2014 les comptes de son exercice comptable. Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse. L'association n'établit pas de bilan. Toutefois, elle procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par Pierre Alexandre MONTIGNY et Marie DUQUESNE, selon les feuilles de saisies transmises par les trésoriers de sections,

Je profite donc de cette assemblée générale pour les remercier ainsi que tous les trésoriers de sections de tout le travail qu'ils ont accompli. Les trésoreries ont été tenues avec rigueur et ont ainsi permis aux vérificatrices aux comptes de contrôler plus facilement les finances de l'association.

Danièle Bélaïd, Renée Gras, Josette Hogrel, Marie Françoise Roth, ont donc passé 2,5 jours mi Septembre, à vérifier les comptes des sections et du générique.

Je vais donc maintenant vous présenter le rapport financier et à la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et au quitus de gestion.

**Lecture du rapport des Vérificateurs aux comptes**

**Rapport des vérificateurs aux comptes de l'exercice 2013 2014**

L'ensemble est plutôt satisfaisant. Amélioration de la tenue des trésoreries des sections qui ont tenu compte des observations faites l'année passée.

Les observations qui ont été relevées ont fait l'objet d'un rapport destiné aux membres du Conseil d'administration.

En plus des remarques générales que je transmettrai au CA, je communiquerai à chaque trésorier les remarques plus spécifiques à sa section.

Merci beaucoup à nos vérificatrices aux comptes d'avoir effectué ce travail un peu fastidieux qui demande concentration et application.



## Les résultats 2013-2014

### ◆ **Présentation du bilan des recettes et dépenses**

L'ALB bénéficie d'une situation financière saine et les sections ont dans l'ensemble un équilibre budgétaire satisfaisant. Ce qui permet à l'association de maintenir les adhésions 2014 2015 au même tarif que 2013-2014 (soit 14,50€ adulte et 9,50€ enfant) et ce depuis 2006 !).

De plus, comme vous le savez, Groupama nous ayant proposé des tarifs nettement plus intéressants que la Maif, nous avons cette année changé d'assureur.

Nous avons souhaité que les sections bénéficient directement de cette baisse de tarif. La part assurance a été fixée à 1,50 € pour toutes les sections indépendamment de leur appartenance sportive ou culturelle.

Les années passées, la cotisation était de 2,20 € pour les sections dites culturelles et 3 € pour les sections sportives.

Cette année nous proposons donc une adhésion (ALB +assurance) de 16 € adulte et 11 € enfant.

### **Commentaire du tableau bilan**

Je ne vais pas reprendre ligne par ligne ce tableau qui peut vous sembler rébarbatif. Il est cependant tenu à la disposition de ceux qui le souhaitent au secrétariat de l'ALB. Je souhaite simplement attirer votre attention sur quelques points :

- Au niveau des recettes du générique, dans les recettes exceptionnelles : il y a les 7000€ de remboursement du basket.

En effet, la section basket, pour rétablir l'équilibre de son budget, a préféré reporter ses achats de matériel, ne pas remplacer le départ de leur animatrice à ½ temps Elodie et prioriser le remboursement du prêt de l'ALB. Nous les en remercions et les félicitons tout particulièrement pour leur bonne gestion.

- Au niveau des cotisations des sections : nette augmentation du nombre d'adhérents des sections Qi Gong et Quand la voix s'en mêle qui ont effectué leur 1ère année complète de fonctionnement Augmentation également des cotisations de la section basket.

Je vous laisse regarder la dernière ligne (en jaune) qui correspond au résultat annuel des sections et du générique et qui vous montre que l'ALB bénéficie d'une bonne santé financière.

### ◆ **Tableau comparatif 2012-2013 et 2013-2014**

#### ➤ **En ce qui concerne le générique**

Le résultat est nettement positif par rapport à l'année 2012-2013.

Cela est du :

#### ➔ **Au niveau des charges ou dépenses**

- Achats : un peu moins de dépenses de bureau et d'achats,
- Salaires et charges : ½ temps en moins au niveau du basket donc diminution salaires et charges URSSAF,
- Services extérieurs : essentiellement baisse des assurances (ici simplement 2 trimestres de payés),
- Divers : pas de subventions exceptionnelles importantes aux sections.

#### ➔ **Au niveau des produits ou recettes**

Globalement peu de changements.

#### ➤ **En ce qui concerne les sections**

Résultat positif également mais dans une moindre mesure car :

#### ➔ **Au niveau des charges,**

- Un peu plus d'investissement en matériel notamment l'informatique avec l'achat de tablettes tactiles

- Un peu plus de salaires versés : notamment intervenants des 2 sections Qi Gong et QLVSM
- Divers : rbt des 7000€ du basket au générique

→ **Au niveau des produits**

2 points à noter en plus des différents éléments que j'ai évoqués antérieurement :

- les prestations ont augmenté parce que plus de manifestations : spectacle Croq'notes, cercle celtique et manifestations sportives et loto du basket,
- Contrairement à ce que fait apparaître le tableau, il n'y a pas de diminution des subventions  
En Juin 2013, il y avait le versement des subventions des 2 années 2012-2013 et 2013-2014.  
Cette année, nous repartons simplement avec la subvention 2014-2015.

Ce qui permet de maintenir , à l'ALB dans son ensemble, une situation stable.

◆ **Synthèse générique**

Le générique finance essentiellement les salaires et charges. Il est alimenté principalement par :

- les subventions liées au salaires : 1 poste +10 % de Smic chargé attribué par la ville (ce qui fait un total de 33785,30 €) et une subvention emploi sportif du conseil général (6 636 €),
- les salaires facturés aux sections et à l'extérieur (écoles)
- les adhésions.

◆ **Synthèse sections**

- **les charges** : salaires et affiliations (licences sportives etc..)
- **les produits** : cotisations subventions et manifestations

◆ **Synthèse ALB**

On retrouve les mêmes postes :

**Charges** : salaires et affiliations

**Produits** : cotisations et subventions

◆ **Balance des Comptes 5**

Trésorerie globale de l'ALB : 160 884,04 €

Dans la dernière colonne de droite, vous pouvez lire les soldes de redémarrage du générique et des sections. Ce solde est calculé à partir du solde bancaire CIC au 30/06/2013, plus ou moins les opérations non encore enregistrées que ce soit en crédit ou débit par la banque mais effectuées par la section.

Dans ce solde de redémarrage, la subvention 2014-2015 est déjà prise en compte. Ce solde sera communiqué aux trésoriers des sections la semaine prochaine.

Je rappelle que les sections qui emploient un salarié doivent provisionner dans leur trésorerie 6 mois de salaire.

Les sections n'ont pas de compte épargne. Les finances des sections et du générique sont dans un même pot commun qui alimente un pivot de trésorerie géré par le CIC. Il existe simplement un livret épargne alimenté par le générique.

Mon intervention est maintenant terminée et si vous êtes d'accord, nous pouvons passer au vote du bilan financier. Je vous remercie de votre attention.

Lecture est faite du rapport. Plus personne ne demandant la parole, le Président met au vote la troisième résolution de l'ordre du jour.

L'assemblée approuve le rapport financier du Bureau et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **Mot de Monsieur le Maire, Auguste Louapre**

---

### **4 Quatrième résolution : montant des adhésions 2014-2015**

présenté par Patrick LEMONNIER, Président

---

Le Bureau propose le maintien des adhésions ALB à 14,50€ par adulte (+ de 18 ans) et à 9,50€ par jeune (- de 18 ans) au 01/09/2014. Ces adhésions sont inchangées depuis 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **5 Cinquième résolution : élection des membres du CA – collège adhérents**

présenté par Patrick LEMONNIER, Président

---

Il y a 19 sections au sein de l'ALB. Conformément à l'article 10 des statuts, le Conseil d'Administration est composé des 19 responsables de section (ou représentants) et de 19 membres du collège adhérents au plus.

Le collège adhérent est composé à ce jour de 12 membres dont 1 membre sortant en 2014 :

Rozenn LE JANNIC.

Hortensia PEINADO et Dominique MONTEUUIS passant dans le collège des responsables de section, il reste donc 9 membres en place, et donc 10 places à pourvoir.

A ce jour, les 8 candidatures suivantes ont été reçues :

Valérie Boyer

Rozenn LeJannic

Michèle Lemonnier,

Monique Veillon,

Thomasz Szkaluba

Pierrick Favrais

Alain Kermarrec

Bernard Ravaux

ainsi que la candidature spontanée en Assemblée Générale de Nicole Gachet, ce qui porte le nombre de volontaires à 9.

Ces candidatures sont soumises au vote de l'Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. Les 9 candidats sont élus au CA pour une durée de 3 ans.

Il reste donc une place à pourvoir au Collège Adhérents du CA 2014-2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **12 h30**.

### **Tombola de 6 lots, suivie du cocktail déjeûnatoire**

---

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal. Il est signé par le Président et la Secrétaire de séance.

Patrick LEMONNIER

Michèle COIGNAT

# Annexe 1

## Liste d'émargement

ALB  
ASSEMBLEE GENERALE  
Le samedi 27 septembre 2014

### EMARGEMENT

	NOM	PRENOM	SECTION	SIGNATURE	
1	DREAL ROUFEMIS	Dominique	SCRAPBOOKING	[Signature]	
2	DELAID	Daniel	Langues	[Signature]	
3	LE SANDIE	Jean Charles	Bébé	[Signature]	
4	NOURIA	Jacky	VP	[Signature]	
5	BOULLAUX	Valérie	Eurocomptabilité	[Signature]	
6	GOJET	Mirek	Congrès	[Signature]	
7	VEILLON	Stéphane	Anglais et Bénévoles	[Signature]	
8	CORBAISSON	Stéphane	Anglais et Bénévoles	[Signature]	
9	Jean	Arlette	Langues	[Signature]	
10	LE GUNT	Nichelle	Tennis de table	[Signature]	
11	Le Khibra	Thomas	Langues	[Signature]	
12	Le Ponce	Robson	Langues	[Signature]	
13	Le Ponce	P. Guil	ALB Accueil	[Signature]	
14	ROBERT	Éveline Dany	ALB Scrap	[Signature]	grosse cuisine
15	VERMOREL	Alain	ALB	[Signature]	
16	ROT	Marie Françoise	Voyageurs Comptes	[Signature]	
17	Guesnel	Éliane	Video	[Signature]	
18	Cherrier	Christine	Video	[Signature]	le verre
19	Maia	Pierre	Jour en Pêche	[Signature]	
20	Valérie	P. G. Abou	Tourisme	[Signature]	
21	André	Valère	K. du sport	[Signature]	
22	Alain	Catherine	Congrès	[Signature]	
23	Le G. P.	Gerard	Bénévoles	[Signature]	
24	Bodin	Michel	Jeux en Pêche	[Signature]	
25	ALB	Michael	Congrès	[Signature]	
26	THASIE	Madeline	De G. G.	[Signature]	
27	FERRARI	Sylvie	PHOTO	[Signature]	
28	CARRE	Alexandre	ALB Jeux en Pêche	[Signature]	
29	LE G. P.	Sylvie	ALB Baby G.	[Signature]	Éminence
30	Polol	David	Video	[Signature]	
31	DUBOIS	Nelly	Tourisme	[Signature]	
32	POUILLET	André	Scrapbooking	[Signature]	
33	LEWIS	Patrick	Président	[Signature]	
34	FOUR	Annie	scrapbooking	[Signature]	
35	LEWIS	Franck	Vie Président	[Signature]	
36	LEWIS	Jean-Louis	Jeux en Pêche	[Signature]	
37	LEWIS	Patricia	Recueil G. G.	[Signature]	
38	LEWIS	Christophe	Vie Président	[Signature]	
39	LEWIS	Maria	Académie	[Signature]	
40	VEILLON	Claude	Video	[Signature]	

**ALB**  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
 Le samedi 27 septembre 2014

**EMARGEMENT**

	NOM	PRENOM	SECTION	SIGNATURE	
41	PINNOG	Jean - Yves	Infomatique		
42	CHEVAL	Ludovic	B&S		
43	TRASSON	J. Claude	vidéo		
44	Grachet	Ma. Catherine	Parole Bulle que		
45	GEFFROY	Charles	Basket		apparié ps
46	HOGREL	Josette	vauf. alev.		
47	Le moulin LA	Marie	membre d'honneur		
48	Le moulin LA	Marie	membre d'honneur		
49	CORNEL	Valere	Landray		
50	DURAND	Nave Pierre	Akterschautchate		
51	LOUAGRE	Auguste	Maize		
52	HARDON	Matthieu	Club bulle que		
53	CHEVAL	Alain	ancien président		
54	POULLAIN	Simon	Club College		
55	CAFFIN	Phylle	sect. municipal		
56	MARISIN	Joa. Ann	C. M. Ville Bruy		
57	FOURBERT	Thierry	C. général		
58	BRETEL	Bruno	C. général		
59	DANIEL	g. Ed.	ville		
60	PERONIEF	André	com. / v. alev.		
61	DURAND	Jean-François	ale		
62	FAVRES	Richard	Annuaire		
63	BUNE	Cécile CIL	CIL		
64	LISEWADE	J. Philippe	Coquelos		
65	ANDRE	Isabelle	" "		
66	CHAUDRON	Gianca	Club Collège		
67	Maubry	P. Alexandre	Boulangerie		
68	Fleuret	José	vidéo		
69	RABIER	René	amicale		platyptin
70	DECHATE	Catherine	Club Junior		
71					
72					
73					
74					
75					
76					
77					
78					
79					

## Annexe 2

### ***La vie des sections par les Responsables de Section (par ordre alphabétique inversé)***

#### **Vidéo**

---

Pour la saison 2013-2014 :

46 adhérents

2 sessions d'ateliers à thème

Les ateliers libres le lundi matin, mardi après midi, mardi soir, mercredi après midi

Une soirée karaoké qui a rencontré un vif succès

Une sortie à Pouffétan dans la convivialité et la bonne humeur

Une soirée galettes saucisses et dansante pour marquer la fin de l'année.

#### **Tennis de table**

---

La section comptait 112 adhérents pour la saison sportive 2013-2014, soit 13 adhérents de plus que lors de la saison précédente : 109 joueurs licenciés au club et 3 extérieurs licenciés auprès d'autres clubs d'Ille et Vilaine.

#### **Sur le plan sportif :**

- **Organisation d'entraînements :**

- comme l'an dernier, 3 entraîneurs ont encadré les cours de tennis de table, permettant ainsi à la section de proposer des cours pour tous les niveaux de pratique : de débutant à confirmé.
- des créneaux d'entraînement libre les mardis et vendredis soirs.

- **Perfectionnement**, avec l'organisation d'un stage de tennis de table pendant les vacances de Noël

- **Evénements sportifs** : organisation de 2 tournois :

- **17/05/2014** : la 6ème édition du tournoi interne de tennis de table a réuni cette année 32 participants sur 5 tableaux (4 simples et un double) – un très bon moment pour les joueurs dans la convivialité
- **21/06/2014** : le tournoi parents-enfants (9ème édition) réunissant 16 équipes.

Les résultats sportifs de la saison sont mitigés pour le championnat par équipes mais nous avons enregistré de fortes progressions individuelles pour quelques joueurs.

**Sur le plan financier**, la section a clôturé la saison sur un solde prévisionnel positif.

... et pour la nouvelle saison, les adhésions sont toujours en cours.

A noter le recrutement d'un nouvel entraîneur pour l'encadrement des cours du samedi matin, sur les créneaux enfants débutants et loisirs.

#### **Scrapbooking**

---

Pour la saison 2013/2014, nous comptons 22 adhérentes réparties sur 4 cours.

En dehors des cours avec l'animatrice, nous nous sommes retrouvées pour des ateliers libres.

Nous tenons à remercier la mairie qui nous attribue des subventions avec lesquelles nous pouvons acheter du matériel que nous utilisons durant ces ateliers.

Nous avons également organisé 3 journées «scrap» le samedi . Ces journées, réservées aux adhérentes sont totalement gratuites et nous partageons un pique-nique le midi.

Comme les autres années, nous avons organisé l'exposition avec la section « photos ». c'est une tradition depuis de nombreuses années.

## **Quand la voix s'en mêle**

---

est une nouvelle section, forte de 53 adhérent(e)s répartis en 3 ateliers. C'est un atelier chant destiné à développer la technique, le geste vocal. On y travaille la détente respiratoire ; des jeux vocaux collectifs permettent de développer l'écoute et l'harmonie des voix ; des jeux rythmiques permettent de développer une aisance musicale. Tout cela pour développer le plaisir de chanter ensemble tout en s'essayant à chanter seul face à un groupe si on le souhaite.

## **Qi Gong**

---

Le Qi Gong est une gymnastique douce traditionnelle chinoise associant mouvements lents et harmonieux, respiration calme et concentration. Sa pratique favorise la détente du corps et de l'esprit, la souplesse articulaire et l'équilibre.

La section a été créée en janvier 2012, avec 29 inscrits sur deux cours et compte aujourd'hui 94 adhérents répartis en 7 créneaux horaires (4 cours de niveau 1 et 3 cours de niveau 2). Le bureau constitué de 4 personnes a été presque entièrement renouvelé. L'année dernière, la Section a également organisé la fête du Nouvel An Chinois, en collaboration avec Fenêtres d'Asie de la JAB, ainsi qu'un stage de 3h, ouvert aux adhérents de toutes les sections de l'ALB. Nous espérons pouvoir renouveler ces événements cette année.

## **Photo**

---

## **Mosaïque**

---

## **Langues**

---

## **KidSports&BBGym**

---

### **1. Rapport moral**

La section a compté 132 adhérents de 1 à 8 ans en 2013/2014 : 69 en BBGym et 63 en KidSports.

La saison 2013-2014 s'est terminée dans la joie pour 62 de nos jeunes adhérents avec une après-midi passée chez Woupi à Cesson (offert par la section : environ 500€).

Lors de l'AG de la section le même jour que cette sortie, le bureau s'est largement étoffé pour passer de 3 à 8 membres (le responsable de section et la trésorière ont été remplacés à leur demande).

Pour la nouvelle saison 2014/2015, la section compte 110 adhérents sur 131 maximum : 62 en BBGym et 48 en KidSports. 57 enfants le mercredis (dont 16 en BBGym 9-36 mois) sur 5 créneaux et 53 le samedi sur 4 créneaux.

Le plus jeune de nos adhérents a 20 mois (c'est la fille de notre animatrice Loraline) et le plus « âgé » (si on peut dire) a 8 ans.

Cette saison 2013-2014 a été la quatrième année pour Julie et moi avec un bilan très positif :

- trésorerie saine
- cotisation à un niveau accessible pour une grande partie des familles
- promotion du dispositif Sortir
- passage de 70 adhérents à 132
- ouvertures de créneaux
- développement d'heures d'animateurs professionnels (création d'emplois)

- anticipation et adaptation de notre offre au regard de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires
- innovation avec le créneau de 9-36 mois
- investissements en matériels pour les activités de multi-sports et de BBGym
- grand spectacle et fête pour les 20 ans de la section en 2012-2013
- ...

Nous avons fait appel aux parents pour prendre le relais en 2014-2015 : c'est ainsi que 7 parents sont entrés au bureau (Nicolas, Bruno, Graziella, Suzanne, Muriel, Servane et Emmanuelle). Je remercie Julie, notre trésorière pendant 4 ans et qui nous quitte et souhaite bonne chance au nouveau bureau. Je reste pour ma part au sein du bureau en tant que membre pour les soutenir et les former.

## **2. Bilan comptable**

Notre résultat de l'année 2013-2014 bénéficiaire de 1285€ qui compensera en partie la perte que nous aurons sur 2014-2015 du fait du manque d'adhérents les mercredis (résultat de la réforme des rythmes scolaires). Le nouveau bureau élu va réfléchir à la stratégie à mettre en place en 2015-2016 (révision des horaires, augmentation de la cotisation,...).

La cotisation de la saison 2014-2015 reste à 100€ incluant l'adhésion à l'ALB et l'assurance.

## **3. Remerciements**

Merci aux personnes qui se sont investies cette année dans la section : Julie LE BIHAN (la trésorière), nos 3 animateurs Pierre-Alexandre, Lucie et Loraline qui éveillent nos enfants dans le jeu et l'effort et aux parents de nos chers adhérents qui prennent le relais dans le bureau.

Merci à Marie et l'ALB pour leur soutien.

Merci aux services techniques de la ville de Bruz ainsi qu'à la Mairie pour la subvention annuelle, les achats de matériels et l'accès aux salles.

Valérie BOYER

## **Jeux en Réseau**

---

### **Informatique**

---

Jeunes, aînés, seniors, la section INFORMATIQUE doit répondre sans cesse aux attentes de ses adhérents. Pour ce faire, elle doit s'adapter aux évolutions du numérique.

Les locaux et le matériel sont utilisés par les 3 sections qui composent le MULTIMEDIA.

Les investissements sont donc faits en fonction des besoins de chacune des sections.

La saison passée, nous avons investi dans :

5 tablettes tactiles – 1 moniteur – 2 stations PC (en test en vue d'achats futurs) – 1 clé PC

1 pico-projecteur et 7 licences de Windows 7.

Côté logiciels :

7 exemplaires de Adobe Première Elements 12, utilisés par la section vidéo-photo et 10 exemplaires de GENEATIQUE, à destination de l'atelier Généalogie.

Pour la saison 2013-2014, l'effectif comptait 45 adhérents et 7 animateurs.

La section propose diverses catégories, toutes déclinées en 6 ateliers de 2 h/semaine :

Découverte de l'ordinateur - Généalogie – Internet – Tablettes tactiles – Excel – Assistance logiciels.

La cotisation reste inchangée à 60 € (adhésion ALB comprise).

## **Encadrement Bruzois**

---



## **Danse Country**

---

Les cours ont lieu le mardi soir pour deux cours, un pour débutants et un pour les plus de un an de danse. Côté inscriptions environ une trentaine comme l'année dernière. Nous avons les finances pour cette année mais nous rencontrerons des difficultés l'an prochain vu le manque d'inscriptions.

## **Croq' Notes**

---

Notre dernier spectacle "Faut pas exagérer" a enchanté les quelques 700 spectateurs du Grand Logis par la qualité de l'interprétation des chansons, mais aussi par la chorégraphie ou encore les décors de salle de cabaret. Nous vous donnons rendez-vous dès demain 14H30 dans le cadre des Dimanches du Thabor où nous donnerons un aperçu du spectacle. Pour celles et ceux qui n'ont pu venir au grand logis nous serons le 15 novembre à Maure de Bretagne et fin janvier à Bréal sous Montfort.

## **Cercle Celtique**

---

Nous avons passé une très bonne année avec 60 adhérents.

Nos cours ont lieu le vendredi soir de 20h30 à 22h30. Ils sont animés par des bénévoles. Nous avons animé 3 mariages parmi nos adhérents, une maison de retraite à Orgères, le collège Pierre Brossolette, une fête d'anniversaire ; nous avons passé les 30 et 31 mars dans la Nièvre avec un groupe de danse de la région, puis nous avons été invité pour animer la fête du 15 Août à Salers dans le Cantal avec d'autres groupes d'Auvergne. Nous avons organisé le fest-noz du 14 juin et participé à une fête à Citroën la Janais.

Nous remercions la municipalité pour notre subvention ce qui nous a permis de garder nos finances saines.

Le début de la nouvelle saison se déroule bien, nous pensons maintenir le même nombre d'adhérents.

## **Basket**

---

270 licenciés pour la saison 2013/2014 soit un effectif globalement stable depuis trois ans  
23 équipes engagées en championnat, plus une équipe détente  
10 équipes féminines – 13 équipes masculines

Accession des Seniors Filles 1 en Pré-Région et championne Départementale

Accession des Seniors filles 2 en Promotion d'excellence

Accession des Seniors Garçons 3 en Promotion d'excellence

La situation économique de la section est positive avec le remboursement du prêt de l'amicale Laïque en totalité sur un an,

L'ensemble des engagements pris vis-à-vis de l'amicale Laïque a été respecté.

Situation positive grâce aussi au grand investissement de la commission animation et l'organisation de plusieurs manifestations notamment un Loto

Rédaction d'un projet club pour les cinq prochaines années et recrutement d'un nouvel entraîneur manager Général Gervais Okoko Ekaba

## **Badminton**

---

Le club, labellisé 4 étoiles, accueille les jeunes à partir de 5 ans (mini-bad) jusqu'aux adultes loisirs. Le club comptabilise plus de 250 joueurs dont une équipe qui évolue en Régionale 2.

Nous organisons des tournois toute l'année dont le prochain est prévu le dimanche 12 octobre 2014 pour les minimes et cadets.

Tous les résultats et infos sur le site Web : <http://badabruz.fr>. et sur Twitter @BruzBAD.

Contact : [06 71 25 44 29](tel:0671254429) - [bruzbad@gmail.com](mailto:bruzbad@gmail.com).

## **Argile et Barbotine**

---

La section Argile et Barbotine forte de ses 56 adhérents (à effectif volontairement constant malgré une forte demande) répartis en 3 groupes - mardi après midi, mardi et jeudi soir - bénéficie d'une trésorerie très positive, qui lui a permis l'acquisition la saison dernière d'un nouveau four et d'un nouveau tour venant en remplacement de matériels "fatigués".

Elle conserve son dynamisme et tout au long de l'année a pu développer divers projets en complément des ateliers hebdomadaires. Animés par des intervenants extérieurs ou des bénévoles de la section, des stages de perfectionnement de tour avec Adnan, de modelage avec Clothilde (avec pour thème personnage debout en bleu de travail), de modelage libre avec Michèle et 3 journées de raku sous la houlette de Bicadou furent organisés.

Le résultat de notre "travail-plaisir-loisir" fut présenté lors de l'exposition bisannuelle en mai sur le thème du "bleu".

Tournée également vers l'extérieur, la section a pu proposer un stage "adulte débutant " avec Salomé qui a recueilli un vif succès, ainsi que 2 stages "enfant " durant les vacances d'hiver et de printemps.

Tout au long de l'année, la convivialité ne fut pas en reste. Les réunions ou soirées festives crêpes/soupes, kigafarz, ... peuvent en témoigner.

Marie Jeanne a passé le témoin à Stéphanie et le bureau toujours très efficace présente 11 membres très actifs.

L'atelier redémarre sous les mêmes auspices que l'année précédente, prometteurs de bonne humeur et de belles choses.

## **Aiguill'Emoi**

---

Durant cette 3ème année d'activité la section a très bien fonctionné grâce à Hortensia qui dispense bénévolement 8 heures de cours par semaine. 2 groupes de 10, un le mardi après midi, l'autre le jeudi soir.

Après le défilé lors de l'AG de 2013, l'année a été riche en événements :

- 2 stages : l'un en Novembre entre les adhérentes des 2 groupes pour préparer le stage de Février 2014 ouvert à des stagiaires extérieurs et qui a remporté un vif succès.
- La galette des rois en janvier en présence de Patrick et Jacky a permis des échanges conviviaux en réunissant les 2 groupes.
- Une sortie à Cholet au Musée du textile a concerné 15 participantes. Démonstration de tissage et visite de l'ancienne usine transformée en musée. Nous remercions la Ville de Bruz pour le prêt de deux véhicules pour nous y rendre.

Concernant l'activité couture, le « fil rouge » a été le pantalon :

Construction du patron et de la toile puis coupe et réalisation d'un pantalon pour celles qui le souhaitent ; puis confection de divers objets : Trousses, sacs à tartes, petits sacs .....

Le bilan est positif car tout le monde ose se lancer. Si le projet est propre à chacune, le travail est aussi collectif grâce à l'entraide et les échanges qui favorisent la progression de toutes.

Pour 2014/2015 les groupes sont passés de 10 à 15 sur proposition d'une nouvelle organisation. Les «nouvelles»seront prises en charge jusqu'en décembre par Hortensia pendant que les « anciennes » travailleront en autonomie.

Le bilan financier est positif et ce, afin de pouvoir financer sur 2 exercices, l'achat d'une nouvelle machine rendue nécessaire par le nombre de participantes.

Pour 2014/2015, Hortensia reprend la responsabilité de la section.

Association Loi 1901 n° 3924 - Jeunesse et Sport Agrément n° 35165 & 81 35 S 081  
SIRET : 353 247 257 000 28 NAF 9499 Z